

**FORMULAIRE D' ENGAGEMENT DE REGROUPEMENT DE LICENCIÉS  
EN COUPE DE FRANCE JEUNES (MINIMES A ESPOIRS)– SAISON 2011/2012**

Conformément à l'article 67 du Règlement Général, pour les épreuves des Coupes de France jeunes, les **regroupements de licenciés** sont autorisés entre 2 clubs au plus dans un même département, dont les équipes seniors (du sexe correspondant) évoluent en championnat régional ou départemental, dont la liste de 12 joueurs maximum est déposée auprès de la CCS à l'engagement par le club support (non modifiable pendant la saison), liste composée **d'au maximum 7 joueurs** de l'un des clubs, liste contrôlée par la CCS après le 1<sup>er</sup> tour.

N° Département  NOM du regroupement

Masculins  Féminins

Club n°1	Nom (club support)	N° affiliation	Niveau de jeu de l'équipe 1 du club (de sexe correspondant)	Rég	Dép
Club n°2			Niveau de jeu équipe 1 du club (sexe correspondant)		

Les 2 clubs sus-nommés ont décidé de regrouper leurs licenciés de la catégorie :

**Espoir**  **Junior**  **Cadet**  **Minime**

Liste non modifiable en cours de saison des licenciés regroupés :

N°	Nom, prénom	G S n° 1 (support)	G S n° 2	N° de licence
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

<i>Date, signature et cachet du Groupement Sportif support</i>	<i>Date, signature et cachet du Groupement Sportif regroupé</i>	<i>Visa de la Ligue</i>	<i>Visa de la Fédération</i>
--	---	-------------------------	----------------------------------

Formulaire à adresser complété en 2 exemplaires **avant le 20 septembre** d'une part à la CCS-FFVB, d'autre part à la Ligue Régionale.